

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE HOMMES/FEMMES

ANNEE 2022



1- ECART DE REMUNERATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Indicateur calculable, calculé par catégorie socioprofessionnelle

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus
Ouvriers	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Employés	0,00%	0,00%	0,00%	-10,30%
Techniciens et agents de maîtrise	0,00%	11,00%	0,40%	0,00%
Ingénieurs et cadres	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Résultat final après application du seuil de pertinence à chaque catégorie: 0,20%

Un écart de rémunération est constaté en faveur des femmes.

Nombre de points obtenus à l'indicateur :	39/40
---	-------

2- ECART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Indicateur calculable

Résultat final en pourcentage : 2,00%

Résultat final en nombre équivalent de salariés : 0,5

Un écart de taux d'augmentation est constaté en faveur des femmes.

Nombre de points obtenus à l'indicateur :	35/35
---	-------

3- POURCENTAGE DE SALARIEES AYANT BENEFICIE D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNEE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGE MATERNITE

Indicateur **non calculable**

4- NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS-REPRESENTE PARMIS LES 10 SALARIES AYANT PERCU LES PLUS HAUTES REMUNERATIONS

Indicateur calculable

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté : 4

Les hommes et les femmes sont à parité parmi les salariés les mieux rémunérés.

Nombre de points obtenus à l'indicateur :	10/10
---	-------

NIVEAU DE RESULTAT GLOBAL

Total des points obtenus : 84

Nombre de points maximum pouvant être obtenus : 85

Résultat final sur 100 points :	99
---------------------------------	----